



ECOLE DE MORRE

INFORMATION IMPORTANTE

Dans une allocution solennelle et détaillée, le chef de l'Etat Emmanuel Macron a pris la parole ce mercredi 28 octobre 2020 pour annoncer un nouveau confinement sur le territoire national.

Cependant, pour « **protéger tous les élèves et les adultes et assurer l'éducation pour tous** », les écoles, collèges et lycées restent ouverts selon des **protocoles sanitaires** renforcés. Ces mesures pourront être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.**

Voici les mesures mises en œuvre par la Municipalité pour appliquer ce protocole à l'école de Morre :

- **Les grands principes**
 - Respect des gestes barrière
 - Port du masque pour les adultes et les élèves dès l'âge de 6 ans
 - Hygiène des mains
 - Nettoyage et aération des locaux
 - Limitation du brassage
- **La rentrée des vacances de Toussaint aura lieu lundi 02 novembre à 8h30**

La rentrée des classes devait être décalée à 10 heures, pour laisser le temps aux équipes pédagogiques de préparer un hommage à Samuel Paty. Elle est finalement maintenue à l'horaire habituel. Une minute de silence sera observée à 11 heures.
- **Les garderies et la cantine sont maintenues aux horaires habituels.** Les enfants pourront être accueillis dès 7h30 lundi matin.

- **Les enfants devront porter un masque à partir de l'âge de 6 ans.** Les enfants du CP au CM2 devront porter des masques, **à fournir par les parents, à raison de 2 masques par jour** : un pour la matinée, un pour l'après-midi. Les adultes présents dans l'école porteront un masque. **Rappel : le port du masque est obligatoire 50 mètres autour de l'école.**
- **Les parents ne pourront pas entrer dans l'école.** Les élèves de maternelle seront accueillis à la porte de service (sous l'escalier de secours) par les ATSEM ou la maîtresse.
- **Afin d'éviter les brassages des élèves et des classes, les entrées et sorties dans l'établissement sont différentes selon les classes :**
 - **Les élèves de maternelle** : entrée et sortie par la porte de service (sous l'escalier de secours). A l'arrivée, les élèves montent directement dans leur classe.
 - **Les CP-CE1** : entrée et sortie par le portillon (entrée habituelle). A l'arrivée, les élèves vont dans la cour de la maternelle.
 - **Les CE1-CE2 et CM1-CM2** : entrée et sortie par le grand portail latéral. A l'arrivée, les élèves vont dans la cour des grands, qui sera divisée en deux parties : les CE1-CE2 iront dans la partie droite de la cour et les CM1-CM2 dans la partie gauche.
- **La cantine** : la salle de classe vacante, attenante à la cantine, sera aménagée comme salle de restauration pour permettre la distanciation des élèves.

La municipalité reste à votre disposition pour toute question :

Téléphone: 03 81 81 25 27

Mail: mairiedemorre@wanadoo.fr

<https://morre-village.fr/contact/>

Unissons nos efforts pour vaincre l'épidémie